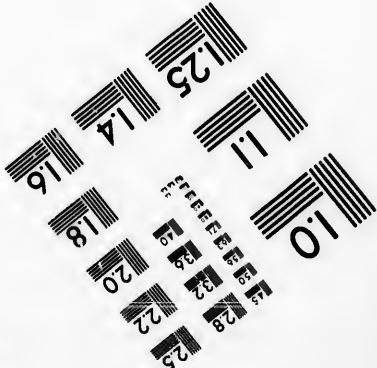
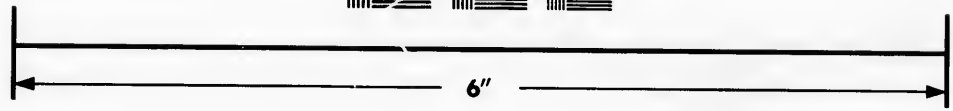
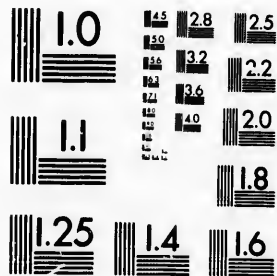


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1993

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Title page of issue/
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue/
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

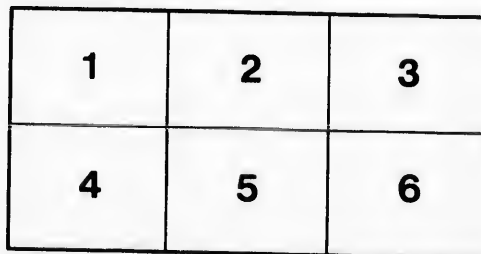
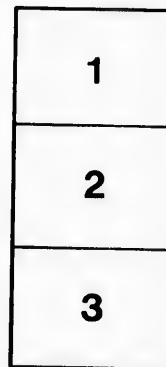
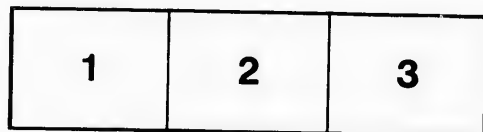
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shell contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

qu'il
cet
de vue
ge
ation
ués



MANDEMENT D'ENTRÉE

DE

Monseigneur F. X. Cloutier,

TROISIEME EVEQUE DES TROIS-RIVIERES.

FRANÇOIS XAVIER CLOUTIER, PAR LA MISÉRICORDE DE DIEU
ET LA GRACE DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ÉVÊQUE DES
TROIS-RIVIÈRES.

*Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses,
et à tous les Fidèles de notre diocèse.*

SALUT ET BÉNÉDICTION EN NOTRE SEIGNEUR.

Nos Très-Chers Frères,

I

Lorsque le Divin Sauveur voulut choisir ceux qui
devaient être les continuateurs de son œuvre, il ne re-
chercha ni les grands, ni les savants, mais les petits et les

BX874

C45

M35

1899

— 2 —

pauvres ; et, de préférence à tous les autres, il prit de simples bateliers. Ces hommes, dépourvus de culture intellectuelle et de force morale, restèrent longtemps inaptés aux mystères de la doctrine sainte, *Adhuc et vos sine intellectu estis ?*, (Math. 15-16), et incapables de sacrifices pour Dieu. *Sic non potuistis una hora vigilare mecum ?* (Math. 26-40). Cependant vint le jour de la Pentecôte ; le Saint-Esprit descendit sur ces hommes, et les transforma. Leur intelligence fut ouverte à la vérité, même aux mystères les plus profonds de la foi, et ils se mirent à communiquer ces choses sublimes en diverses langues, selon qu'il était nécessaire. *Et ceperunt loqui variis linguis prout Spiritus Sanctus dabat eloqui illis.* (Act. 2-4) Leur cœur fut rempli de courage et de force, de sorte que rien ne fut plus capable de les arrêter dans la défense du nom de Jésus, et dans la promulgation de ses enseignements divins. *Non enim possumus quae vidimus et audivimus non loqui.* (Act. 4-20).

En donnant des successeurs à ses Apôtres, Nos Très-Chers Frères, le Sauveur des hommes, parlant et agissant par son Vicaire, fait encore quelquefois de ces sélections qui étonnent le monde, et font mieux voir son action divine.

C'est ainsi que le 8 mai dernier, pour remplir l'un de ces ministères apostoliques devenu vacant, il désigna Notre infime personne propre tout au plus à faire éclater la gloire de Dieu qui agit, par l'impuissance de l'instrument dont il se sert. Nous eûmes Notre Pentecôte ; elle s'opéra dans Notre Cathédrale, il y a deux jours. Le Saint-Esprit a-t-il transformé Notre intelligence et Notre cœur, Notre âme toute entière, qui en avait un besoin absolu ? Nous n'oserions Nous en flatter, Nos Très Chers Frères, tant était grande Notre misère.

Nous aimons cependant à Nous rassurer, en pensant à l'infinie sagesse de Dieu, qui, voulant, malgré Notre indignité, Nous placer parmi les princes de l'Eglise, devait

nécessairement Nous tirer de la poussière où Nous gisious. *Suscitat de pulvere egenumut sedeat cum principibus, et solium gloriæ teneat.* (I Rois-21-8.) Oh ! qu'elle a été belle cette cérémonie de Notre consécration épiscopale ! Ceux d'entre vous, qui ont pu y assister, en conserveront sans doute comme Nous un impérissable souvenir ; mais assurément aucun de vous ne pourra prétendre avoir éprouvé les mêmes émotions que Nous, avoir ressenti les mêmes touches de la grâce, avoir entrevu, comme Nous, à travers les ombres atténuées de Notre foi et les splendeurs du culte sacré, ce coin du ciel, où il Nous semblait que Dieu voulait Nous placer, pour Nous constituer votre Pasteur et votre Père. Quinze Princes de l'Eglise tant de la Puissance du Canada que de la République voisine, nombre de Dignitaires ecclésiastiques, et de Représentants du pouvoir séculier, des centaines de vénérables prêtres apportant le concours de leur foi et de leurs mérites, une foule compacte de pieux fidèles, venus de toutes les parties du diocèse et des diocèses avoisinants, tous, sous l'empire d'une même pensée et d'un même sentiment, formulaient leurs vœux les plus ardents et leurs supplications les plus vives, pour que l'Esprit-Saint, en descendant dans Notre âme, l'enrichit de tous ses dons et lui prodiguât ses faveurs les plus signalées. Ne Nous est-il pas permis, après cela, de Nous relever dans une confiance sans bornes en l'infinie bonté de Dieu, si fortement intéressé à Notre cause ?

Et pourtant, Nos Très-Chers Frères, il ne Nous paraît pas possible de dissiper Nos craintes, à la vue de cette dignité si élevée qui est devenue la Nôtre, et des graves responsabilités qu'elle comporte

II

Il est vrai, le chemin est bien tracé devant Nous ; les aspérités de la voie, ses plus grandes difficultés, ont été

écartées par Nos vénérables prédécesseurs. Personne de ceux qui ont eu l'avantage de connaître Monseigneur Thomas Cooke, le premier évêque de ce diocèse, n'a oublié sa vigilance pastorale si active, l'autorité de sa parole et de ses exemples, sa foi ardente, sa piété, sa confiance en Dieu. A lui, les rudes travaux de la fondation, les obstacles du début, les nécessités du premier développement, les calculs de l'organisation. Son zèle et son activité firent face à tout, jusqu'à ce que l'épreuve vint marquer ses œuvres du sceau divin, et préparer sa grande âme aux récompenses éternelles.

C'est alors que la Providence lui donna pour soutien, et plus tard pour successeur, l'illustre Monseigneur Louis François Lafèche, de sainte et très regrettée mémoire.

Nous ne pouvons, Nos Très Chers Frères, vous parler de ce Père bien-aimé, sans Nous sentir vivement ému, à la pensée de la perte irréparable que l'Eglise et la patrie ont faite en sa personne. Volontiers, Nous dirions avec les Livres Saints : *Cecidit corona capitis nostri, ve nobis !* Elle est tombée la couronne de notre tête, malheur à nous ! (Jér Lament. 8-16). Les fastes de l'Eglise, comme celles du Canada, conserveront du moins son nom, avec cette auréole de grandeur, de vertu et de mérites, qui ne saurait s'en séparer.

Doué d'une grande largeur de vues et d'un coup-d'œil très-sûr, Monseigneur Lafèche eut bientôt fait de ramener l'ordre dans les finances de l'administration diocésaine, et de raffermir sur sa base le trône épiscopal fortement ébranlé. Après l'institution principale vinrent les établissements secondaires, et l'impulsion, partie du centre, se communiqua jusqu'aux points les plus reculés du diocèse, déterminant partout la restauration des temples, le renouvellement d'œuvres vieilles, le développement de fondations récentes, l'apparition même au fond

des grandes vallées ou aux abords de la forêt de nouvelles paroisses et de nouveaux clochers, gages de consolations pour le fermier et d'espérances pour le colon. (O vous, N. T. C. F., qui jouissez en paix du fruit de ces travaux et de la fécondité de ce talent administratif, que vous devez de reconnaissance à celui qui a si bien compris vos intérêts et les a servis avec un dévouement si constant !

Le champ d'action était dressé, ordonné, préparé pour une œuvre bien supérieure à ces soins matériels : le travail sur les âmes, sur les intelligences et les cœurs, en vue de leur formation, de leur direction et de leur bonheur. Avec son esprit naturellement synthétique, Mgr Laffèche ramenait tout à la foi, qui est le principe de toute victoire et de toute justice, *per fidem vicerunt regna, operati sunt iustitiam* (Hébr. 11-33), et à la vérité qui est l'antidote de toutes les servitudes humaines, *veritas liberabit vos.* (Jean 8-32).

Voilà pourquoi, le caractère dominant de sa vie fut le zèle et la constance à propager les enseignements de la foi et de la vérité, et à les défendre en toute occasion. Toujours opportun, jamais opportuniste, inflexible sur les principes autant que charitable pour les personnes, voyait-il une occasion de proclamer une vérité, de quelque ordre qu'elle fût, il était prêt à le faire ; apercevait-il une erreur à combattre, dans le domaine religieux ou social dans les rapports de l'Eglise et de l'Etat, dans les relations privées des citoyens, il était sur la brèche, incapable de souffrir qu'une doctrine fausse s'accréditât et prit racine. On a pu croire quelquefois qu'il soutenait des opinions ; pour lui, c'étaient des convictions que son amour du bien et ses connaissances approfondies rendaient nécessairement inébranlables et intransigeantes. Aussi, quand après les ardeurs de la lutte et les confusions qu'elle avait engen-

drées, les faits historiques vinrent justifier toutes ses prévisions, et proclamer l'exactitude de ses enseignements, le triomphe le plus complet s'opéra pour lui en face de la mort qui semblait vouloir le fuir, et au seuil de l'éternité où l'attendait la seule couronne qu'il ait jamais convoitée.

Il semblerait peut-être qu'un homme aussi entier dans la doctrine et aussi redoutable aux ennemis du bien, dût posséder dans la vie privée quelque chose de rude et de sévère, qui fût comme l'apanage de son caractère et de sa nature. Il n'en fut rien cependant, et Nous, N. T. C. F., qui avons passé auprès de lui la plus grande partie de Notre vie sacerdotale, Nous sommes heureux de pouvoir donner un témoignage sûr de son exquise bonté de cœur, de sa parfaite simplicité, de sa déférence au sentiment d'autrui, de son humilité profonde. Sa conversation, toujours si utile par les vues si élevées qu'il savait sans cesse y introduire, était en même temps pleine de charmes et d'entraînement. Il y transportait même souvent cette éloquence irrésistible, dont les chaires diocésaines ont tant de fois répété les accents, et qui, aux jours de nos solennités patriotiques ou de nos fêtes populaires, sut maintes fois ravir les foules et leur imprimer une forte poussée dans la voie du véritable progrès. Il fut dans la vie privée ce qu'il a été dans la vie publique, avant tout l'homme de la doctrine et de la vérité. Incapable de séjourner dans la terre-à-terre des choses humaines, il s'envolait sans cesse, par son coup d'œil philosophique, au-dessus de ces tristes réalités de la vie, et se plaisait à habiter, comme son élément, la région des idées et des principes. Ennemi de tout ce qui n'est pas la vérité, il ne pouvait jamais admettre aucune ruse de l'amour-propre, aucun déguisement de sa pensée, aucun faux-fuyant de l'orgueil ; il ne connut d'autre habileté que celle qui après tout reste victorieuse, l'habileté de la droiture et de la franchise. L'évê-

que, dit l'Apôtre saint Paul, doit être irrépréhensible, *oportet episcopum irreprehensibilem esse* (Tim. 3-2) ; il doit être nourri des paroles de la foi et de la doctrine, *enutritus verbis fidei, et bonæ doctrinæ*, (1 Tim. 3-6) ; Mgr Laflèche fut cet évêque, et il le fut dans toute l'étendue du terme.

Tel fut, N. T. C. F., celui dont Nous devons recueillir l'héritage glorieux. Vous comprendrez facilement tout ce que Nos craintes ont de fondé, quand surtout, à ces grands exemples de Nos prédécesseurs, vous comparez Nos humbles moyens et toute Notre misère, et que vous vous rappelez l'honneur sublime de l'épiscopat, et la charge redoutable qu'il impose

III

Quelle est, en effet, N. T. C. F., cette éminente dignité, dont l'évêque se trouve revêtu, par la mission qu'il reçoit du Vicaire de Jésus-Christ, et par la plénitude du sacerdoce qui lui est conférée ? Pour la bien comprendre, il faut retracer le plan divin dans l'œuvre de la Rédemption, continuée par l'Eglise. Cette vie surnaturelle, que le Divin Sauveur a apportée au monde, et qui prépare la vie de la gloire, se communique par la foi, s'établit dans la grâce, et se maintient par l'exercice de l'autorité divine. En appelant ses apôtres et plus tard les évêques à être ses coopérateurs et ses substituts dans ce travail de la régénération de l'homme, Jésus-Christ leur transmet les paroles de la foi, qu'il a reçues de son Père, *Verba quæ dedisti mihi, dedi eis* (Jean 17-8) ; il leur donne le pouvoir de la réconciliation, *Euntes ergo, docete omnes gentes, baptizantes eos*. (Matt. 28-19) ; il leur prescrit de nourrir les âmes de sa chair immolée, *Hoc facite in meam commemorationem* (Luc 22 19) ; de les vivifier par la grâce des sacrements, et de les régir avec autorité, *Qui vos audit, me audit, qui vos spernit, me spernit*. (Luc 10-16). Le collège aposto-

lique, auquel succède le corps épiscopal, est donc investi de toute la mission du Sauveur, et il a, pour remplir cette mission, toute sa puissance, toute sa vertu productrice de la grâce et du salut. " Le mystère de l'unité de l'Eglise, dit Bossuet, est dans les évêques, comme chefs du peuple fidèle ; et l'ordre épiscopal enferme en soi avec plénitude l'esprit de fécondité de l'Eglise "

Gardons-nous de croire cependant, N. T. C. F., que ce n'est que collectivement que les évêques possèdent une telle vertu et de tels pouvoirs. " L'Episcopat est un, dit St Cyprien, il n'est pas distribué par parties, il demeure tout entier dans chaque évêque, *Episcopatus unus est, cujus singuli in solidum partes tenent* (St Cyp. de unit. Eccl.) Donc, chaque évêque, à la tête du troupeau qui lui est confié, jouit des attributions de Jésus-Christ, régénérant les âmes, les animant de la vie divine et les préparant aux noces éternelles. Son diocèse prend le nom de l'épouse de Jésus-Christ ; c'est son épouse à lui : *Episcopi sunt sponsi Ecclesiae loco Christi* (Sum Theol.) c'est l'Eglise particulière qui est produite par l'Eglise universelle, comme une fleur sort de sa tige, mystérieux épanouissement qui, dans son éclosion retient tous les biens de l'Eglise universelle, sa foi, son baptême, ses sacrements, son esprit, les tendres sollicitudes du divin Pasteur, toujours Chef unique et suprême de l'Eglise entière et des troupeaux particuliers. L'Eglise particulière n'est donc pas une simple division territoriale, opérée pour une meilleure police dans le gouvernement ; non, elle est ce qu'est l'Eglise universelle ; elle est en possession de la même substance, de la même vie, des mêmes richesses, des mêmes fruits du sacerdoce de Jésus-Christ ; elle n'en diffère que par la stabilité de ces dons, elle, pouvant faillir et tomber, l'Eglise universelle, étant, au contraire, infaillible, indéfectible et douée d'immortalité. L'Evêque n'est donc pas seulement un lieutenant, un délégué, mais un Chef, en qui Jésus-

Christ préside. un Prince, en qui il commande, un Pontife, en qui il régénère, il sanctifie, il sauve. " C'est par l'évêque dit St. Polycarpe, que Dieu adopte ses fils." O sublime dignité, devant laquelle les saints ont tremblé et pris la fuite, qui aurait jamais pu croire, N. T. C. F., qu'elle Nous fût réservée. a Nous si couvert de faiblesses, si peu élevé dans Nos sentiments, si étroit dans Nos aspirations, si impropre aux choses spirituelles? Au moins, voulons-Nous, par la reconnaissance de Notre misère et l'aveu de Notre impuissance, en même temps que par Nos supplications ardentes et continues, obliger le ciel à Nous armer de sa force et à Nous revêtir de son pouvoir, pour que Nous puissions ne jamais faillir à l'honneur épiscopal et ne pas succomber sous le poids des obligations qu'il entraîne.

IV

Ces devoirs de l'évêque, N. T. C. F., il est très facile de les délimiter. La Sainte Ecriture dit que l'Esprit-Saint a établi les évêques pour régir l'Eglise de Dieu; *Spiritus sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei.* (Act. 23-28.) Régir, tout est dans ce mot. A la manière donc d'un roi, qui, non-seulement honore ses sujets, mais pourvoit à tous leurs besoins, veille sur eux et les défend, l'évêque, Chef, Pasteur et Père, s'occupe avec dévouement de toutes les nécessités de ses ouailles, et comme ici tout est spirituel, Nous pouvons résumer dans les trois mots suivants cette œuvre de sollicitude pastorale : former la foi, nourrir de la grâce, gouverner.

Tout d'abord, l'évêque doit former la foi de son peuple. La foi est le premier principe du salut : il faut croire à Dieu pour le servir et au ciel pour le gagner. Or, la foi s'acquiert par la parole, *Fides ex auditu*, dit St. Paul, (Rom. 10-17). Comment croire en Jésus-Christ, si on n'entend

pas parler de lui, *Quomodo credent ei, quem non audierunt ?* (Rom 10-14). L'évêque doit donc venir à son peuple les lèvres pleines de ces enseignements, qu'il a lui-même reçus du ciel, dont le dépôt sacré est dans l'Écriture et la tradition, et qui portent partout lumière et vie. La parole sainte, en effet, c'est la pensée de Dieu manifestée à l'homme, c'est Dieu lui-même se communiquant à sa créature, pour lui dire ce qu'elle est et ce qu'elle doit faire, ce que sont les choses qui l'entourent, et par-dessus tout ce qu'est son Créateur lui-même, et ce qu'il exige d'elle. L'évêque prêchera et fera ainsi communier son peuple à la parole de Jésus-Christ, selon l'expression des Saints Pères, comme à la table sacrée, il le fait communier à son corps et à son sang adorables. Il est juge, maintenant, de la foi, non pas en ce sens qu'il puisse définir les questions relatives à la foi, ce qui est une cause majeure réservée au Siège Apostolique ; mais en ce sens qu'il a le droit, comme le devoir, de condamner tout enseignement contraire à la foi, et de juger et de reprendre tous ceux de ses sujets, qui feraient ainsi erreur sur la doctrine, *Episcopum oportet judicare, interpretari.* (Pont. Rom). Il prêchera, et par la diffusion de la parole sainte, il dissipera l'ignorance, enseignera les devoirs d'état, montrera le bonheur des diverses conditions, indiquera la route du ciel. Aux yeux des faibles que le monde entraîne, il fera briller l'éclat des récompenses éternelles, dissipant ainsi les illusions des beautés terrestres ; les justes inquiets recevront de lui conseil et assurance dans leurs doutes, fermeté dans leurs résolutions ; les pécheurs endurcis trembleront sous la menace des châtements divers, et céderont sous l'aiguillon salutaire du remords ; les membres souffrants de Jésus-Christ respireront le baume enivrant des consolations divines, et apprendront ainsi à chérir leur croix, et à verser leurs larmes avec amour.

L'évêque prêchera dans sa chaire propre et dans

toutes les chaires de son diocèse, oralement et par écrit, dans ses mandements, ses lettres pastorales, ses livres, comme par ses allocutions, ses sermons, ses entretiens, il prêchera par lui-même et par ceux qu'il enverra, par ses missionnaires, ses curés, ses prêtres, à qui il donnera ou refusera l'autorisation, se portant ainsi garant de la sûreté de leur doctrine et de leur enseignement. Sa voix retentira aux oreilles des grands et des petits, des pauvres et des riches, dans les villes et dans les campagnes, sous les voûtes des cathédrales superbes, dans l'humble église du village, et jusqu'à dans la petite chapelle du missionnaire perdue dans la forêt, au milieu des sombres montagnes, *in omnem terram exivit sonus eorum* (Rom 10-18). Et cette parole sera toujours simple pour être à la portée de toutes les intelligences, toujours mesurée pour être un guide sûr, toujours pleine de charité et brûlante de zèle pour le salut des âmes.

Pour que cette parole, N. T. C. F., produise dans vos âmes les effets qu'on a droit d'en attendre, vous devez toujours la recevoir avec foi, étant bien convaincus qu'elle vient de Dieu et qu'elle vous transmet les volontés divines. *Non est verbum hominum, sed... sicut est vere... verbum Dei* (I Thes, 11-13); avec attention, et respect, comme vous apportant la grâce divine et échappant par là nécessairement à vos critiques et à votre insoumission; avec un désir sincère de la conserver dans votre cœur, à l'exemple de Marie qui gardait soigneusement les paroles tombées des lèvres de Jésus, et de la mettre en pratique, en vue de la réforme de votre vie et de votre bonheur: Heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent, *Beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud*. (Luc, 11-23.)

Ce n'est pas seulement, N. T. C. F., à l'homme fait ou à l'homme avancé dans la vie, que l'évêque adresse sa parole productrice et conservatrice de la foi; c'est encore,

et tout d'abord, à l'enfant qu'il doit ses soins, c'est dans son jeune cœur et dans son intelligence à peine ouverte qu'il doit jeter les premières semences de son enseignement. Voilà pourquoi l'éducation chrétienne de la jeunesse fait partie intégrante de sa première fonction. Le but de l'éducation est la formation de l'homme ; or, former l'homme, c'est l'ordonner à sa fin, et sa fin, c'est le ciel, c'est Dieu. Donc, l'éducation vraie et complète est celle qui, aux connaissances naturelles joint les données surnaturelles, par lesquelles, dépassant l'horizon des choses visibles, l'homme pénètre dans le monde qui ne se voit pas, et s'achemine vers Dieu, sa fin suprême. Pour avoir de l'éducation une autre idée, il faut nier cette justice supérieure, à laquelle tout homme devra rendre compte de ses actes, et borner, en dépit des réclamations de la conscience, les destinées humaines au cercle étroit des choses terrestres. C'est par cette négation, consciente ou non, qu'un certain nombre d'hommes en sont arrivés à ce système d'écoles, où Dieu n'a plus sa place, où la religion, qui doit faire le fond de l'éducation, est trouvée de trop, et où, conséquemment, ni les intelligences ne sauraient s'agrandir comme elles le doivent, ni les caractères se former par une juste discipline, ni les cœurs se préserver de cette corruption vers laquelle ils s'inclinent naturellement.

De quelque nom que l'on décore ces écoles, N. T. C. F., il faut les avoir en défiance et les fuir. " L'Eglise, dit sa Sainteté Léon XIII, gardienne de la foi, et chargée de la défendre, a toujours condamné les écoles neutres, ordonnant aux parents que dans une affaire aussi importante, ils mettent toute leur attention à les éviter. " (*Encyc. Nobilissima Gentis*, 1884). Dix ans plus tard, le même Pontife écrivant aux évêques de Pologne, a renouvelé cette condamnation. " Que les parents, dit-il, ne se fassent pas illusion sur ce point..... Ils doivent se garder non-seulement

des écoles et des lycées où l'on enseigne, de parti pris, des erreurs sur la religion ou dans lesquels l'impiété est à l'ordre du jour, mais ils *doivent* fuir également les écoles où l'on n'enseigne pas la religion, où ses préceptes et ses enseignements sont considérés comme inutiles."

Béni soit le Seigneur qui, jusqu'à ce moment, a préservé notre Province du fléau de ces écoles sans religion. A vous, N. T. C. F., de veiller attentivement, comme Nous, à ce qu'il ne s'introduise jamais, ni dans nos usages, ni dans nos lois, rien qui soit un acheminement à ce système d'éducation faux et désastreux, dont les conséquences sont la perversion des intelligences et la corruption des cœurs, l'anarchie et le désordre dans la société. L'ordre voulu de Dieu, est ici facile à rappeler ; les parents font l'éducation de leurs enfants, c'est la prescription de la nature ; l'Église surveille et dirige, c'est son droit et son devoir ; l'État aide, c'est son obligation, Ces rôles bien remplis, l'éducation est ce qu'elle doit être, toujours saine, toujours véritablement progressive, donnant à l'intelligence des lumières sans cesse grandissantes, et au cœur une formation qui lui permet de ne plus méconnaître la voix du devoir. C'est alors la vraie direction imprimée à toute la vie, c'est le bonheur ici-bas, en attendant l'éternelle félicité, *Adolescens, juxta viam suam, etiam cum senuerit non recedet ab eâ.* (Prov. 22-6).

Nous éprouvons un grand bonheur, N. T. C. F., à vous dire, au début de Notre administration, que Nous trouvons l'éducation dans Notre diocèse, sur un pied d'organisation satisfaisant. Il y a du progrès à réaliser, sans doute, et Nous y travaillerons de toutes Nos forces ; mais déjà les résultats obtenus sont de nature à Nous réjouir, parce qu'ils Nous assurent le concours de votre bonne volonté, et qu'ils sont le gage de succès toujours croissants à l'avenir. Nous bénissons surtout la Providence de ce qu'elle a permis, qu'à ces éducateurs laïques nombreux et dé-

voués, qui se consacrent à la formation de l'enfance et de la jeunesse, un bon nombre de communautés religieuses d'hommes et de femmes sont venues se joindre, pour préparer à l'Eglise et à la patrie des serviteurs fidèles, des générations puissantes pour le bien. Pendant que ces religieux, qui se sont faits du dévouement un devoir d'état et une loi, munis d'un autre côté de toutes les ressources de l'expérience et du travail en commun, s'efforcent d'initier les jeunes garçons à la vie chrétienne et aux éléments des connaissances profanes pour les diriger ensuite vers l'agriculture, le commerce et l'industrie, ces religieuses pleines de piété, de zèle et d'abnégation, s'appliquent à préparer les jeunes filles à la carrière où Dieu les veut pour plus tard. Les unes parmi ces enfants devront être un jour des mères de famille, chargées de donner la première formation au foyer domestique; on les prépare à cette mission importante par une foi éclairée, une piété sincère des connaissances utiles et solides. D'autres sont appelées à devenir les messagères des consolations divines et les appuis des membres souffrants de la société; elles se disposent à ce rôle sublime par une vertu éprouvée, par des habitudes d'abnégation et de dévouement, en même temps que par des études plus variées et plus complètes. Avec quelle joie surtout, N. T. C. F., nous voyons Notre Séminaire diocésain parvenu, malgré une longue série de difficultés et d'épreuves, à un développement relativement complet. Des prêtres dévoués, instruits et expérimentés y consacrent leur vie à préparer à la société ses sujets les plus marquants, et à l'Eglise des ouvriers pleins de zèle et de vertu, capables de soutenir partout avec honneur les intérêts de notre sainte religion. Si c'est là pour Nous un sujet de grande consolation, ce doit être pour vous un profond motif d'encouragement et de confiance.

Dans l'accomplissement de cette fonction si grave de

son ministère, la formation de la foi de ses fidèles, l'évêque, N. T. C. F., ne peut se défendre d'une véritable anxiété ; car enfin il peut errer lui-même, et quelles seraient alors les conséquences pour son troupeau ? Un moyen cependant lui est donné de se préserver de toute erreur, et de se revêtir en quelque sorte d'infailibilité : c'est de s'attacher d'une manière irrévocable au Siège Apostolique, qui est la colonne de la vérité, à la Chaire de Pierre, d'où Jésus-Christ lui-même parle et enseigne par son Vicaire. Sa doctrine sera donc celle du Pape et par là même celle de Jésus-Christ ; ses leçons, ses interprétations seront inspirées par le St Siège, et seront conséquemment pour le troupeau une lumière, un guide aussi sûr qu'éclairé. Voilà, dit Notre-Seigneur, que Satan a demandé à vous cribler, vous, le collège des évêques, comme on crible le froment, *Ecce Satanas expetivit vos, ut cribraret sicut triticum*, c'est à dire à vous agiter par l'incertitude des questions et par le danger de l'erreur ; mais j'ai prié pour toi, Pierre, afin que ta foi ne défaille pas, *Ego autem rogavi pro te ut non deficiat fides tua* ; et toi, quand tu seras converti, confirme tes frères, *Et tu aliquando conversus confirma fratres tuos.* (Luc 22-31, 32.)

V

Si l'évêque, N. T. C. F., par sa parole et ses enseignements, appelle son peuple à la foi, ce n'est que dans le but de le faire entrer par là dans la vie nouvelle, et de lui en faire goûter toutes les suaves réalités. Il veut, au moyen de la grâce, le faire vivre de la vie de Dieu. *Efficiamini divinæ consortes naturæ* (2 Petr. 1-4), afin qu'après l'apprentissage des jours présents, ce peuple puisse consommer cette vie dans l'éternelle félicité. La prière est le premier moyen qu'il emploie pour cela. Mais cette prière n'est pas la prière isolée déjà puissante sur le cœur de Dieu, quand elle part de lèvres pures et d'une âme humble

et confiante ; *Oratio humiliantis se, nubes penetrabit* (Ecc1 35-21) ; ce n'est pas seulement la prière associée, à laquelle Jésus-Christ a donné une garantie spéciale d'efficacité, *Ubi enim sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum* (Matt. 18-20) ; c'est beaucoup plus que cela, c'est la grande prière liturgique, dans laquelle l'Eglise fait entendre à son divin époux ses ineffables gémisséments, ses amoureuses supplications en faveur de ses enfants qu'elle veut sauver du danger, et dont elle cherche à assurer le bonheur. L'évêque va monter à l'autel pour offrir à Dieu l'Auguste sacrifice. Mais le fera-il seul ? Non, il a toute une couronne de prêtres, qu'il s'est donnés par son pouvoir consécuteur, *Episcopum oportet consecrare, ordinari, offerre*, (Pont. Rom.), qui sont sacrificateurs comme lui, et qui, de concert avec lui, vont présenter au Ciel l'Agneau immolé pour le salut du genre humain. Voyez-les ces prêtres, dispersés ça et là au milieu du troupeau, pour mieux scruter ses besoins et le secourir avec plus de promptitude ; voyez-les, à l'instar de leur évêque et en union avec lui, renouveler sur tous les points du diocèse le sacrifice du Calvaire, pour fléchir la colère du Tout-Puissant et faire descendre sur le peuple entier un océan de grâces et de bénédictions ! Et cette sublime supplication de clergé uni à l'évêque, va se continuer à toutes les heures du jour par la récitation de l'office divin et la psalmodie des hymnes sacrées, à laquelle se joindront à l'ombre des cloîtres et au fond des solitudes, les voix les plus pures du troupeau et tous les accents de la piété chrétienne. " L'Eglise, dit Saint Ignace, est une harpe divine : les prêtres s'unissent à l'Evêque comme les cordes de la lyre s'unissent au bois de l'instrument qui les rassemble, et, dans cette union des âmes et des voix, sur cette lyre de l'Eglise, l'Esprit-Saint chante Jésus-Christ."

C'est ainsi, N. T. C. F., que cette prière liturgique, à

laquelle préside l'évêque, et qui se fait en son nom comme par sa volonté, oblige le ciel à sourire à la terre, et assure au peuple chrétien la grâce et la vie. Par elle, les larmes du malheureux sont séchées, et les cœurs affligés reçoivent force et consolation ; par elle, les malheurs publics et privés sont conjurés, la rosée du ciel descend sur la terre et la féconde, le foyer domestique goûte la tranquillité dans l'ordre, les entreprises en harmonie avec les desseins de Dieu sont favorisées, la prospérité s'établit partout ; par elle, les pauvres sont secourus et encouragés, ceux qui possèdent les biens de la terre en usent chrétiennement, les petits et les faibles sont relevés, les malades sont soulagés et guéris, et ceux sur qui la scène de ce monde va se replier, comme sur le voyageur se replie la tente qui l'a un instant abrité, voient avec sérénité s'ouvrir devant eux les horizons qui ne se ferment plus ; par elle enfin, les âmes, s'élevant au-dessus des choses périssables de ce monde qu'elles apprennent à dédaigner, vivent en paix sous le regard de Dieu, dans l'attente de cette cité permanente, qu'elles ne trouvent pas ici-bas, mais qu'elles cherchent sûrement dans l'avenir, *Non habemus hic manentem civitatem sed futuram inquirimus.* (Thes. 13-14.)

Outre la prière, N. T. C. F., l'évêque possède encore d'autres moyens de procurer à son peuple la grâce divine. Les canaux mystérieux que le Sauveur des hommes a établis pour la transmettre du ciel à la terre, et que l'on nomme les sacrements, l'Évêque les adapte fidèlement à son troupeau. Il régénère dans les eaux sanctifiantes du baptême, soit par lui-même, soit par d'autres ; il complète cette œuvre de régénération par la confirmation, *Episcopum oportet baptizare et confirmare* (Pont. Rom.) ; lorsque, dans le cours de la vie, cet ouvrage de la sanctification de l'âme est interrompu par le péché, il envoie des ministres pour le réparer par la pénitence ; si, dans le sacrement de mariage, les époux se communiquent eux-mêmes la grâce,

c'est qu'ils en ont reçu de lui le moyen par le baptême ; l'Eucharistie qui est le centre de tous les sacrements, c'est lui qui la célèbre, ou qui autorise à la célébrer ; et enfin, quand le chrétien, sur les confins de la vie, s'apprête aux derniers combats contre l'ennemi du salut, l'évêque lui envoie, en même temps que le Viatique sacré qui relie l'exil à la patrie, l'onction sainte par laquelle le mourant brisant ses attaches terrestres et s'assurant le triomphe suprême, prend son essor vers le séjour du bonheur véritable.

L'évêque est donc, N. T. C. F., le sanctificateur de son peuple, comme il en est l'apôtre et l'évangéliste. Quelle sainteté de vie et de mœurs ne lui faut-il pas pour cela ? Avec quelle foi ne devra-t-il pas remplir les fonctions de ce sacerdoce divin, dont il a reçu la plénitude ! Avec quelle charité pour les âmes et quel constant labeur ne devra-t-il pas s'appliquer à former Jésus-Christ en elles, à l'y développer et à l'y fortifier ! De votre côté, N. T. C. F., vous comprendrez que, pour être sanctifiés par votre évêque, il vous faut vous attacher à lui, prier avec lui, en lui et pour lui, chercher en lui, comme en ses fidèles coopérateurs, le secours d'en haut, l'appui de votre faiblesse le relèvement de vos misères, le soutien de votre constance. Sa houlette pastorale vous conduira dans les gras pâturages, où vos âmes seront abondamment nourries de l'aliment divin de la grâce, qui fera disparaître les âpretés du désert de la vie, et vous réjouira dans l'abondance des bénédictions célestes. *Pinguent speciosa deserti et exultatione colles accingentur*. (Ps. 64-13).

VI

Cet homme nouveau, N. T. C. F., cette créature régénérée que Jésus-Christ s'est formée par la doctrine sainte, qu'il a nourrie de sa grâce par les sacrements, lui appar-

tient par droit de conquête, comme elle lui appartenait déjà par droit de création. Il peut la régir et la gouverner. Or, Jésus-Christ gouverne dans l'Eglise universelle par l'entremise de son Vicaire, à qui il a dit : Pais mes agneaux, pais mes brebis. *Pasce agnos meos, pasce oves meas* (Jean, 21-15-17) Cette autorité du vicaire de Jésus-Christ est pleine et entière ; elle satisfait à toutes les nécessités du peuple chrétien ; les évêques eux-mêmes reconnaissent dans le Pape leur unique chef, représentant visiblement le Chef invisible Jésus-Christ. De cette autorité suprême partent les canons, les jugements, les sentences, qui soumettent toutes les volontés ; les actes administratifs, qui pourvoient à tous les besoins et règlent tout suivant l'ordre et selon les intérêts des âmes.

Ce pouvoir à la fois législatif, judiciaire et exécutif, descend cependant de l'Eglise universelle à l'Eglise particulière, du Pape à l'évêque, car l'évêque possède aussi toute l'opération de Jésus-Christ ; la différence consiste ici en ce que le gouvernement est réduit aux proportions d'un peuple déterminé, en ce que l'autorité particulière est subordonnée à l'autorité générale et première.

L'évêque peut donc, en vue du bien spirituel de son diocèse, faire des lois qui obligent ses sujets, pourvu qu'il n'y ait en cela aucune atteinte aux lois générales de l'Eglise. Il a droit de pouvoir à la mise en application de ces lois diocésaines, comme aussi à celle des lois communes. Il évoque à son tribunal toutes les causes, qui relèvent du for ecclésiastique, moins celles qui sont réservées au Pape, et les juge en première instance ; et, comme sans le pouvoir coercitif, les pouvoirs législatif et judiciaire seraient souvent illusoire, l'évêque est investi du droit d'infliger des censures et des peines à ceux de ses sujets, clers ou laïques, qui seraient réfractaires. "J'ai déjà jugé, dit St Paul (I Cor. 5-3-5) en dénonçant l'incest-

tueux de Corinthe, celui qui a commis un tel attentat... qu'il soit livré à Satan, *tradere hujusmodi Satanae* "; c'est-à-dire qu'il soit retranché de la société des fidèles, excommunié pour un temps. Le pouvoir administratif de l'évêque s'étend à toutes les choses, qui ont rapport à la religion dans son diocèse, particulièrement : la collation des offices et des bénéfices, l'érection de nouvelles paroisses, l'administration des biens ecclésiastiques.

Il importe de remarquer, N. T. C. F., que ce pouvoir si étendu de l'évêque, relativement au gouvernement et à l'administration, est revêtu d'un tel caractère de mansuétude et de fermeté, qu'il doit exclure de votre part toute défiance et toute crainte, et ne vous inspirer que des sentiments de confiance et d'amour obéissant. "La sagesse, dit la Sainte Ecriture, dispose tout dans la douceur, et marche avec fermeté vers son but, *Attingit a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter*". (Sap. 8-1). *Suaviter et fortiter*, avec douceur et fermeté, voilà, en deux mots, le mode du gouvernement divin dans le monde; ce doit être aussi la règle du gouvernement de l'évêque dans son diocèse. Notre vénérable prédécesseur avait adopté ces deux mots mêmes comme devise héraldique, Nous en avons choisi deux autres du livre des Juges, qui exprime la même pensée. Pussions-Nous, dans la pratique de notre administration, observer cette devise avec autant de fidélité qu'il l'a fait !

Nous trouvons, du reste, dans le caractère de Notre charge tout ce qu'il faut pour Nous empêcher de dévier de ce mode de direction, le seul convenable. Tout d'abord, Nous sommes votre Père dans l'ordre de la grâce, et n'est-ce pas la loi de la nature qu'un père conduise ses enfants avec douceur et bonté ? N'est-ce pas même en se faisant violence, qu'il est quelque fois obligé de prendre vis-à-vis d'eux un langage sévère et une attitude ferme ? Nous

sommes votre père, oh ! de tous Nos titres à votre égard, ce sera toujours celui que Nous préférons. Comptez bien que Nous Nous efforcerons toujours d'avoir pour vous ces entrailles de miséricorde que seule la charité de Jésus-Christ peut donner, cette générosité qui s'oublie elle-même pour être toute entière aux autres, cette tendresse qui compatit à toutes les souffrances, et qui verse sur toutes les plaies le baume des consolations, ce dévouement qui est capable de tous les sacrifices, et qui ne s'épargne jamais quand il s'agit de faire le bonheur d'autrui. Quels que soient donc, N. T. C. F., vos peines et vos chagrins, vos embarras et vos troubles, vos douleurs et vos afflictions, présentez-vous avec confiance à celui qui est constitué votre père, et qui vous aime très-fortement ; ouvrez-lui votre cœur, parlez-lui avec franchise et abandon ; il demandera à Dieu, en vertu du pouvoir apostolique qui lui est confié, de vous guérir de vos blessures et de vos maladies, de vous soulager dans vos infirmités, de vous venir en aide dans votre malheur, de vous aider dans toutes vos tribulations ; il le suppliera de vous éclairer dans vos doutes, de vous relever dans vos faiblesses, de vous ramener de vos égarements, de vous pardonner vos fautes, de bénir votre repentir et vos efforts pour le bien. Notre amour pour vous, N. T. C. F., ne pourra calmer ses inquiétudes, que lorsqu'il vous saura heureux dans la paix de Jésus-Christ, marchant fidèlement dans la voie du ciel, où toutes les larmes seront séchées et toutes les douleurs éteintes : *Cupiam omnes vos in visceribus Jesu Christi* (Phil. 1-8).

Cette même charité, N. T. C. F., Nous donnera pourtant aussi cette fermeté qui est nécessaire pour le bien. Mais quand s'exercera-t-elle ? En face des ennemis, qui en voudront à votre tranquillité et à votre bonheur, en face de vos passions peut-être qui se conjureront pour votre perte, en face des adversaires de la vérité qu'il faudra

démasquer, en face des adeptes des fausses doctrines, que Nous *devrions* combattre à outrance pour les empêcher de répandre parmi vous leurs principes pernicieux, de jeter la zizanie dans vos rangs, et de préparer votre ruine. Dans ces circonstances difficiles, Nous devons être comme un mur d'airain pour vous protéger. *Pro muro erant nobis tam in nocte quam in die* (I Rois, 25,-16). comme un glaive pour vous défendre. *Posuit os meum quasi gladium acutum* ? (Isaïe, 49,-2) ; afin que toujours vous soyez conservés dans la foi et la vérité, qui sont la source du salut. Nous ne saurions comprendre, N. T. C. F., comment on peut quelquefois, par crainte ou par intérêt, trouver opportun de sacrifier la vérité, en tout ou en partie, pour plaire aux hommes et se concilier leurs bonnes grâces. La vérité est ce qui conduit à la lumière, *Qui facit veritatem* *venit a lucem* (Jean 3-21) ; en dehors de la vérité, il n'y a que ténèbres, qu'abîmes, que malheurs. On ne peut donc jamais fléchir sur la doctrine, sur les principes, qui sont éternels, et l'on doit mettre autant de constance et de fermeté à les défendre, que de prudence, de zèle éclairé et de charité à en faire l'application, *sit vobiscum gratia..... in veritate et charitate.* (2 Jean, 3)

VII

Voilà, N. T. C. F., le sublime ministère qui vient de Nous être confié par l'épiscopat. Nous l'avons décrit et placé sous vos yeux, avec autant de clarté et d'exactitude qu'il Nous a été possible de le faire ; Nous vous avons fait voir comment, avec la grâce de Dieu, Nous entendons le remplir ; il ne Nous reste plus qu'à vous supplier instamment, au nom de Jésus Christ que Nous remplaçons, et au nom de vos âmes que Nous devons sauver, d'assurer le succès de Nos humbles efforts par le concours constant de votre bonne volonté. L'apôtre St Paul voulant montrer

la divine harmonie de l'Église, et sa puissance pour le bien, la compare à un corps dont les membres sont étroitement unis sous un seul chef, *Corpus unum est, et membra habet multa* (I Cor. 12-12), *Et ipse est caput corporis Ecclesie*, (Colos 1-18). La même comparaison convient exactement à l'Église particulière ou diocésaine. L'évêque, remplaçant de Jésus-Christ, est la tête ; les autres sont les membres. Or, conviendrait-il que la tête et les membres ne fussent pas étroitement unis, ou fussent divisés ? Conviendrait-il que la tête obéit à la main ou au pied ? Qu'advierait-il si le bras voulait commander au chef ? Évidemment, pour que l'ordre règne, et que le bien de tous soit procuré, il faut que le commandement parte d'en haut, et que toutes les volontés se courbent dans l'obéissance ; il faut que chacun des membres soit content de la part d'action, qui lui est dévolue, et qu'il s'en acquitte avec fidélité ; comptant bien que son intérêt propre n'est pas opposé à l'intérêt commun, mais qu'au contraire il le prépare et le suppose ; il faut que le même esprit anime toutes les parties du corps, que la même sève circule partout ; que l'union la plus étroite existe entre tous les membres, que tous enfin pensent et agissent sous l'empire des mêmes sentiments, et dans une même communauté de vues et d'intentions. Puisse-t-il, N. T. C. F., en être toujours ainsi entre vous et Nous, afin que, par cette union étroite des âmes, la paix du ciel règne sans cesse dans Notre troupeau, que l'ennemi du salut n'y jette jamais la division et le trouble, et que Nous y fassions l'œuvre de Dieu avec persévérance et succès !

O vénérables prêtres du Seigneur, qui êtes l'ornement et l'appui de ce diocèse, puisqu'il a plu à Dieu de choisir le plus humble d'entre vous pour le placer à votre tête, soyez-lui fidèles et dévoués ; il vous en conjure par les entrailles de Jésus Christ, et par les intérêts des âmes, qui vous sont confiés comme à lui-même. Soyez ses zélés coo-

pérateurs dans le bien, son conseil dans les difficultés, son soutien dans la lutte, sa consolation et sa joie dans les peines. Pour lui, il vous porte tous dans son cœur ; il chérit vos âmes sacerdotales qui ont coûté tant de travaux et de souffrances à Jésus-Christ ; connaissant bien tous les soucis du ministère paroissial, il sera là pour vous encourager, vous aider, vous soutenir ; en face des assauts du monde pervers, vous le trouverez pour vous protéger, vous secourir et vous défendre ; en toute occasion, il veut être votre Chef et votre Père, ne lui refusez pas l'appui de votre filial dévouement.

Saintes Communautés de Religieux et de Religieuses, qui faites le bien sans vous soucier du monde ni de ses intérêts passagers, que votre désintéressement ne vous fasse pas oublier votre évêque, qui a tant besoin de vous ! Que vous soyez livrées aux travaux de l'apostolat, ou que, dans la solitude et le cloître, vous ayez pour fonctions de tenir vos mains suppliantes tendues vers le Ciel et d'offrir vos corps en victimes pour les péchés des hommes ; que vous consumiez vos forces dans les pénibles labeurs de l'enseignement, ou que, vouées au soulagement des misères humaines, vous soyez à la recherche des pauvres souffrants pour les couvrir du manteau de la charité de Jésus ; toujours, en tous vos pas et vos démarches, en tous vos dévouements et vos sacrifices, souvenez vous de votre évêque, qui se réjouit de voir son œuvre accomplie par vous, qui vous bénit, et qui demande au Ciel pour vous ce centuple promis à l'immolation religieuse. Vos asiles seront les lieux de son repos dans les moments d'épuisement, les sources d'eau vive où il ira se désaltérer, quand le poids de la chaleur et du jour pèsera trop lourdement sur ses épaules.

Vous tous, N. T. C. E., qui, au milieu d'un monde éblouissant et trompeur, gardez fidèlement le souvenir de la patrie ; vous dont la piété réjouit le regard de Dieu ;

vous, chers enfants, dont le cœur pur vous rend la conversation du Ciel facile ; pères et mères de famille, chargés de tribulations et de mérites ; vieillards, qui courbés vers la tombe, entrevoyez déjà, à travers les ombres du dernier repos, l'aurore des jours qui ne finissent pas ; tous, Nous vous en supplions, gravez Notre nom dans votre cœur et sur vos lèvres, afin, qu'au moment de vos prières et de vos supplications, Notre personne Notre œuvre, Notre apostolat soit l'objet de tous vos vœux et de toute votre charité.

A ces causes le saint nom de Dieu invoqué, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

1o Dimanche prochain et le dimanche suivant on chantera, avant la grand'messe, dans toutes les églises et chapelles de ce diocèse, l'hymne *Veni Creator* avec le verset et l'oraison, pour demander à l'Esprit Saint de Nous éclairer et de Nous diriger dans toute Notre carrière épiscopale

2o A dater de la réception du présent mandement, tous les prêtres du diocèse réciteront à la messe, comme oraison *de mandato*, à la place de celle du Saint-Esprit, l'oraison *In anniversario consecrationis Episcopi*.

3o Les communautés religieuses voudront bien réciter, à Nos intentions, pendant quinze jours, à l'heure qui leur paraîtra plus commode, les nouvelles litanies du Sacré Cœur de Jésus et celles de la Très Sainte Vierge.

4o Nous demandons à tous les fidèles du diocèse de réciter en famille, pendant un mois, le chapelet de la Très-Sainte Vierge, également à Nos intentions.

5o Nous renouvelons et confirmons tous les statuts, règlements de discipline, ordonnances, défenses et réserves, actuellement en vigueur dans ce diocèse.

6o Nous continuons jusqu'à nouvel ordre les facultés

et pouvoirs accordés par écrit ; mais ceux qui ont été donnés de vive voix, expireront au 1er d'octobre prochain.

O Cœur Sacré de Jésus, source de toute grâce, salut du monde, espoir particulier de nos temps malheureux, où les cœurs, au contact des amours désordonnés du siècle, se refroidissent pour le bien, nous mettons en Vous toute notre confiance ! Nous voulons vous faire honorer d'une manière toute spéciale dans ce diocèse, qui Nous est échu en partage, et où Nous devons vraisemblablement consumer le reste de nos jours, à vous gagner et à vous conserver les âmes, que vous vous êtes acquises au prix de votre sang. Et pour que Nous remplissions plus fidèlement ce saint ministère, agissez d'abord sur Nous-même. Changez Notre propre cœur si plein de misères. Débarrassez-le de toute entrave terrestre, et remplissez-le de votre amour, afin qu'il devienne capable de tous les sacrifices ; trop heureux si Nous parvenons, par ces peines d'un moment, à Nous sauver Nous-même et à sauver les âmes dont Nous avons à répondre.

Sainte Vierge Marie, Notre toute bonne Mère, souffrez que Nous déposions à vos pieds le fardeau qui Nous est imposé, et qui est bien lourd pour Nos épaules. A vous le soin de Notre personne, de Nos pensées, de Nos paroles, de Nos actions, de Notre diocèse, de ses œuvres, de ses institutions, de tout ce qui en Nous ou en ceux qui dépendent de Nous, peut contribuer à la gloire de Dieu et au bien de la religion.

Saint Joseph, Patron de l'Eglise universelle, Patron particulier de notre pays et des principales institutions de ce diocèse, étendez sur Nous votre main vigilante. Soyez Notre gardien et le gardien des nôtres, comme vous avez été le gardien de Jésus et de Marie pendant votre séjour sur la terre.

Saint François-Xavier, Notre saint Patron, animez
Nous du zèle dont vous avez brûlé, pour arracher les
âmes à l'enfer et reculer les limites de l'empire du Christ.
Pussions-Nous comme vous tomber victime de Notre
charité, et Nous envoler, couvert de dépouilles enlevées
à Satan, vers le séjour de l'éternelle gloire et du vrai bon-
heur !

Sera Notre présent Mandement lu au prône dans
toutes les églises et chapelles où se fait l'office public, et
en chapitre dans les communautés religieuses, les pre-
miers dimanches après sa réception.

Donné aux Trois-Rivières, en Notre Palais Episco-
pal, sous Notre seing² et sceau, et le contre-seing de Notre
Chancelier, le vingt-septième jour de juin^{et}, de l'an
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.



† F. X., Evêque des Trois-Rivières.

Par Mandement de Monseigneur,

J. F. BELAND, Ptre, Chan.,

Chancelier.

